

A construction site at dusk or dawn, featuring a grid of steel reinforcement bars (rebar) laid out on a wooden formwork. A worker in bright orange safety gear and a white hard hat is walking across the rebar grid in the middle ground. In the background, another worker is visible, and the sky is filled with dark, dramatic clouds. The overall scene is dimly lit, with some artificial lights visible in the distance.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 À LA HG COMMERCIALE **RETOUR EN IMAGES...**



Comme chaque année, à travers le rapport richement documenté de notre Fédération, vous pourrez lire en un tournemain les espérances et les inquiétudes des patrons neuchâtelois du secteur principal de la construction et du génie civil qui tirent aujourd'hui un bilan mi-figue mi-raisin de l'actuelle conjoncture.

Les temps sont de plus en plus durs pour les entrepreneurs. Si la concurrence effrénée, voire carrément exacerbée tire les prix à la baisse et rend rare toute possibilité de rentabilité raisonnable, les conditions cadre cantonales sont dégradées. Comme jamais, les « moins » l'emportent sur les « plus » : le cumul des facteurs négatifs est en effet important.

- La capacité du canton de Neuchâtel à retrouver un rythme de développement constructif demeure faible. La croissance n'est plus qu'un mot, le taux de chômage rend tout investisseur potentiel sceptique et la marge financière des autorités à tous les échelons de la vie publique est rognée.
- L'application cantonale de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire est un frein aux projets d'extension; elle est contraignante et rendra difficile l'émergence de grandes réalisations pour l'habitat.
- L'Etat et les communes comptent leurs sous et de nouvelles dispositions législatives restreignent leurs possibilités d'investissements.
- L'accession à la propriété a de nouvelles cautions si bien que l'augmentation des fonds propres pour construire un bien rend plus difficile toute transaction immobilière.
- Si les grands projets d'infrastructures nouvelles sont légion, on est loin de la coupe aux lèvres ! Avant 2020 au bas mot, à part l'éventuelle édification d'un Hôtel judiciaire unique à La Chaux-de-Fonds, le marché public

Concept graphique et photos : >graffiti-communication.ch

Photos : Guillaume Perret, Cormondrèche

Impression : Imprimerie Messeiller SA, Neuchâtel

QUAND LES « MOINS » SONT PLUS IMPORTANTS QUE LES « PLUS » ...



neuchâtelois des métiers du bâtiment et du génie civil sera pauvre et sans relief particulier.

- Enfin, le poids d'un certain zèle administratif pèse toujours plus lourd; il décourage nos entreprises qui ne comprennent plus dans un marché pourtant réputé libre l'inflation d'une telle paperasse! Le temps où les fonctionnaires prendront le pouvoir n'est peut-être plus très loin. Pour mémoire et en guise de constat, on ne sait plus comment décliner notre désolation lorsqu'on voit les services de l'Etat et de quelques grandes communes refuser cinq mois durant l'ouverture de fouilles sur leur territoire!

Bien heureusement, notre Fédération garde intacte sa volonté de résister aux évolutions négatives des normes et des règles qui empoisonnent la vie quotidienne des acteurs et des créateurs de richesses. Plus que jamais, elle renforce les moyens qu'elle investit pour la formation professionnelle; elle accompagne ses entreprises membres pour conserver en terres neuchâtelaises de grandes compétences humaines et de réelles capacités qualitatives afin qu'elles restent concurrentielles et debout quand les temps seront meilleurs. Avec une haute idée de la répartition des missions, des valeurs et des efforts dans le canton concrétisée par une incantation: qu'à l'avenir les projets payés par l'impôt des **Neuchâtelois** soient bâtis par les **Neuchâtelois** pour les **Neuchâtelois**!

Sur un autre plan, notre Fédération adresse aussi un message à l'attention des autorités. Il sera jugé inadmissible de voir se réaliser de conséquents travaux pour la République par des entreprises générales basées hors canton, à l'instar de Microcity par exemple. Passer de tels contrats appauvrit le canton et les entreprises.

Par ailleurs, notre Fédération, avec ses partenaires syndicaux et de second œuvre, a ouvert en 2015 une vaste réflexion: comment mieux lutter contre les tricheurs de tout acabit qui violent à longueur d'année les dispositions conventionnelles qui régissent nos professions. Nous avons choisi pour cela d'engager un inspecteur de plus afin de renforcer l'équipe qui contrôle tous les jours le marché neuchâtelois de la construction. Au total, trois professionnels quadrilleront le terrain dès cet été, dans l'attente d'un badge suisse annoncé pour 2017. Il va de soi que pour mener une pareille démarche nous avons sollicité la participation de l'Etat. Ensemble, nous pourrions améliorer nos résultats dans ce domaine et rendre plus décisives nos interventions. La possibilité d'arrêter les chantiers quand les tricheurs sont à pied d'œuvre est dans notre mire.

Vous lirez aussi dans ce rapport le bilan du Fonds de secours hivernal InterNeb. Comme jamais, preuve de l'inconsistance de la conjoncture économique, le recours aux prestations par nos entreprises ne fût si grand depuis 17 ans! Là encore une réflexion sera conduite après le printemps pour savoir si notre Fonds de secours hivernal a encore tout son sens patronal ou s'il ne se substitue pas, carrément, au système social étatique.

Nous l'espérons, mais qui ne peut ne peut: ce n'est pas demain que nos entreprises pourront travailler douze mois sur douze dans notre canton! Malgré notre volonté de pouvoir ouvrir des brèches et de rencontrer l'adhésion des décideurs publics afin de résoudre cette lancinante équation à de multiples inconnues, nous ne parvenons toujours pas à persuader les fonctionnaires et les politiciens à tous les étages de planifier de façon annuelle les tâches à exécuter. En ce début d'année 2016, beaucoup de nos entreprises ont repris

le travail au mois...d'avril! Anormal, injustifiable: soyez-en sûrs, nous continuerons le combat.

Nous concluons cet éditorial par quelques belles satisfactions. D'abord celle de voir rénové l'entier du CPMB au terme d'un partenariat public/privé qui a démontré toute sa légitimité professionnelle. Un très grand « merci » à tous les acteurs de cette réussite.

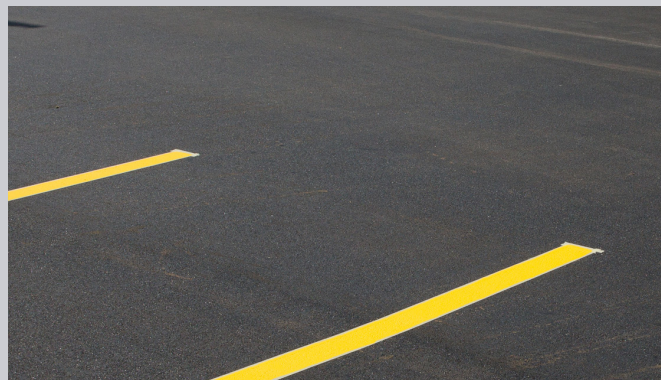
Nous sommes aussi grandement rassurés sur les intentions de la population neuchâtelaise. Le 28 février 2016 en effet, d'une même voix démocratique, elle a plébiscité le concept Mobilité 2030. De grandes perspectives de travail sont ainsi annoncées si le parcours politique de ce dossier à deux milliards de francs ne rencontre plus trop d'embûches.

Enfin, notre Fédération consolide ses atouts: elle a pignon sur rue au Château, participe aux enjeux neuchâtelais avec de multiples partenaires et lutte pas à pas au quotidien pour maintenir des conditions cadre dignes d'une société libérale et de progrès.

Que tous les membres soient ici remerciés de leur confiance. Elle est notre raison d'exister.

Olivier Haussener
Président

UN PEU PLUS DE BRIQUES UN PEU MOINS DE BITUME





APRÈS L'ENQUÊTE 2014, QUI AVAIT RÉVÉLÉ QUE LE MARCHÉ PRIVÉ, TOUS SECTEURS CONFONDUS, ÉTAIT PLUS IMPORTANT QUE LE MARCHÉ PUBLIC EN TERRES NEUCHÂTELOISES ET AILLEURS HORS DES FRONTIÈRES CANTONALES, NOUS DÉLIVRONS ICI LES CHIFFRES CLÉ 2015. AVEC LES GRAPHIQUES CI-CONTRE, ET LES QUELQUES STATISTIQUES CI-DESSOUS, NOUS POUVONS COMPARER L'ÉVOLUTION DE LA MARCHE DES AFFAIRES 2014 ET 2015.

De telles statistiques permettent à votre Fédération de mieux connaître le terrain et de pouvoir renseigner les autorités fédérales, cantonales et communales. Une pareille enquête, à laquelle plus de 70 % des membres consultés ont répondu, démontre en réalité qu'en deux ans la stabilité l'emporte sur toute autre considération particulière.

Avec un changement tout de même : l'horizon économique des entreprises et la prévisibilité des affaires sont deux notions de moins en moins lisibles. Difficile à l'heure actuelle pour les patrons de la FNE d'engager un véritable pronostic vérifiable et de mener à long terme une politique commerciale enrichie d'investissements. Naviguer à vue : c'est en

raccourci le lot des chefs d'entreprises à l'entrée de l'été 2016 ou l'exact reflet des aléas conjoncturels.

EN HUIT LIGNES...

72% 70%	La proportion des membres qui ont répondu à l'enquête de la FNE.
90% 88%	La proportion des travailleurs des entreprises qui ont répondu à l'enquête de la FNE. (Quand on parle des travailleurs, on cible ceux qui tombent sous le coup de la Convention Nationale, du chef d'équipe au manoeuvre exclusivement. Ne sont pas comptés les contremaîtres, les techniciens et les apprentis).
1'018 1'094	Le nombre d'adjudications reçues en 2014 pour ouvrir des chantiers dans le canton, bâtiment et génie civil compris.
430 443	Le nombre d'adjudications reçues pour travailler en dehors d'un canton, bâtiment et génie civil compris.
10 À 15% 25 À 30%	Les réserves de travail des entreprises pour 2015 par rapport aux chiffres d'affaires 2014 de toutes les entreprises qui ont répondu à l'enquête de la FNE. Elles sont en baisse.
4 MOIS 6 MOIS	Au-delà de six mois, l'horizon économique des entreprises est illisible. Difficile donc pour les chefs d'entreprise d'engager un pronostic vérifiable et de mener une politique commerciale durable.
	La marche actuelle des affaires pour les petites entreprises.
	Elle est moins réjouissante pour les grandes entreprises, selon l'enquête.

■ Chiffres 2015
■ Chiffres 2014



BÂTIMENT 2014 - 2015

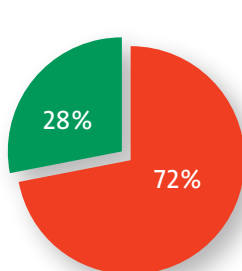
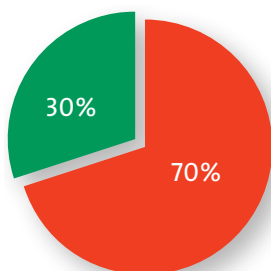
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS

2014

CHF 96'279'691.-

2015

CHF 103'000'000.-



■ Hors canton ■ Canton



GÉNIE CIVIL 2014 - 2015

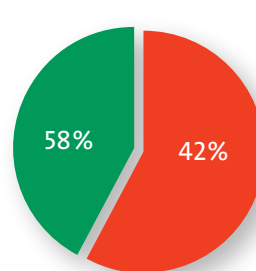
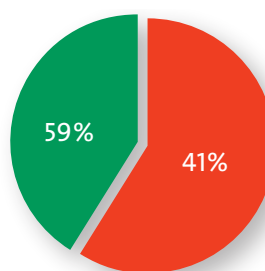
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS

2014

CHF 209'281'210.-

2015

CHF 187'000'000.-



■ Hors canton ■ Canton



BÂTIMENT + GÉNIE CIVIL 2014 - 2015

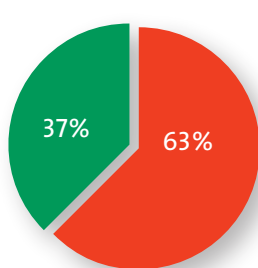
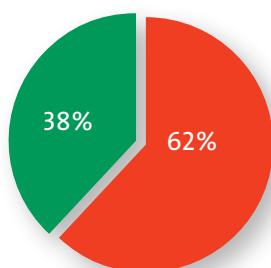
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS

2014

CHF 305'560'901.-

2015

CHF 290'000'000.-



■ Hors canton ■ Canton



BÂTIMENT + GÉNIE CIVIL 2014 - 2015

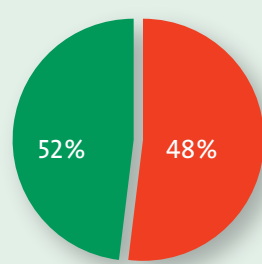
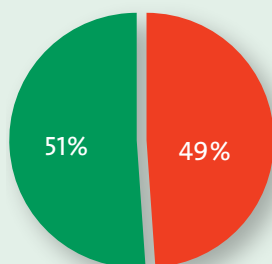
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS

2014

CHF 305'560'901.-

2015

CHF 290'000'000.-



■ Marchés publics ■ Marchés privés

COMPARAISON DES SALAIRES MENSUELS MOYENS PAR CLASSE, DE 2002 À 2015

(sans frais, allocations familiales et 13^e salaire) en CHF.

	Contremaître	C.E.	Q	A	B	C	Moyenne salaire CN (sans contremaître)
2002	6'820.00	5'839.00	5'266.00	5'162.00	4'700.00	4'174.00	5'028.00
2014	7'704.00	6'626.00	5'979.00	5'859.00	5'401.00	4'852.00	5'735.00
2015	7'719.00	6'626.00	5'992.00	5'866.00	5'409.00	4'876.00	5'762.00

CANTON

NOS CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION



ON SAIT MIEUX DEPUIS 2011 QUE LE CONSEIL D'ÉTAT SOUHAITE AUGMENTER ENCORE L'IMPACT DE L'APPRENTISSAGE DUAL SUR L'ÉCONOMIE NEUCHÂTELOISE. DÉFI : FAIRE PASSER LE TAUX D'ÉLÈVES LIBÉRABLES QUI CHOISISSENT D'APPRENDRE UN MÉTIER EN ENTREPRISE (DUAL) DE 57% À 80%. EN 2015, LA MOYENNE SUISSE SE SITUE À 67,34%.

- 4'163** Nombre d'apprentis au total en formation duale
4'145 (+ 0,4%).
- 2'019** Nombre d'apprentis en formation à plein temps
2'202 dans une école professionnelle (– 8,3%).
- 988** Nombre d'élèves en 1^{ère} année au CIFOM au Locle
1'044 et à La Chaux-de-Fonds à la rentrée.
- 1'002** Nombre d'élèves en 1^{ère} année au CPLN à la rentrée
928
- 272** Nombre d'élèves en 1^{ère} année au CPMB à la ren-
294 trée.
- 186** Nombre de places d'apprentissage qui, à la rentrée
90 d'août, n'avaient pas trouvé preneur.
- 394** Nombre de stages organisés par l'Etat dans le
secteur de la construction.
- 1'212** Nombre de places offertes à la rentrée dont 1'131
1'203 places repourvues (+ 201 places offertes de 2009
à 2015 soit + 20%).
- 1'476** Nombre de contrats signés à la rentrée 2015 sur le
marché des places d'apprentissage.

■ Chiffres 2015
■ Chiffres 2014

APPRENTISSAGE DUAL QUI FORME QUI ET COMBIEN ?

**NOUS VOULIONS EN AVOIR LE CŒUR NET.
ET SAVOIR PRÉCISÉMENT QUI FORMAIT QUI ET COMBIEN
AU SEIN DE LA FNE.**

Nous avons donc mené l'enquête et pouvons illustrer de manière facile l'état de la situation de l'apprentissage dual dans nos métiers. Une telle étude nous permet aussi de tirer quelques statistiques. Bien sûr, à partir du tableau que nous présentons ci-après, nous pourrions année après année renforcer nos connaissances et affiner nos révélations.

LES ENTREPRISES FORMATRICES MEMBRES DE LA FNE

Nom employeur	Nbre d'apprentis 2015	Nbre d'apprentis 2014
ARRIGO & Cie SA	0	3
ARRIGO & TONON SA	1	1
BAILLOD-PYTHON Sàrl	2	1
BARONE Construction Sàrl	1	1
BIERI & GRISONI SA	7	8
BS Constructions Sàrl	4	5
DUCKERT SA	2	1
ESSIMA Etanchéité SA	1	1
F. BERNASCONI & Cie SA	11	11
F. PIEMONTESE SA (Cernier)	3	3
G. FREY et Fils SA	1	1
HG Commerciale	7	7
IMPLENIA SUISSE SA	1	1
LBG SA	2	3
MGO	1	–
MTS SA	3	4
PACI SA	3	3
PIEMONTESE Savagnier SA	2	2
SETIMAC Etanchéité SA	2	2
S. FACCHINETTI SA	11	10
SPINEDI SA	1	3
TTT Sàrl	1	1
VON ARX SA	5	7
ZMOOS SA	2	1
ZUCCHET SA	1	1
Zuttion	1	–
Apprentis FNE	76	81
Apprentis total dans le gros œuvre	87	94

MACHINISTES

PRIX DES COURS EN SUISSE ROMANDE



NOUS PUBLIONS UNE COMPARAISON ENTRE SIX CANTONS ROMANDS. NEUCHÂTEL EST DANS LA MOYENNE. LA COMMISSION PARITAIRE DES MACHINISTES & GRUIERS, PRÉSIDIÉE PAR M. PAOLO RAVERA, APPLIQUE LES MÊMES RÈGLES QU'AILLEURS.

Désignations / cantons	Fribourg	Genève	Jura	Neuchâtel	Valais	Vaud
Durée du cours de base	10 jours	3,5 jours	4 jours	3 jours	4,5 jours	3 jours
Durée des cours et examen	5 jours	4 jours ²	6 jours	9.5 jours	8 jours	8 jours ⁵
Prix du cours de base	4'500.00	980.00	1'500.00	1'000.00	1'600.00	350.00
Prix des cours et examen	2'200.00	1'785.00	3'000.00	3'500.00	1'200.00	1'450.00
Prix examen	Compris	Compris	Compris	Compris	100.00	Compris
Prix moyen par jour	446.00	395.00	450.00	360.00	224.00	163.00
Repas de midi compris	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité de déplacements	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Hébergement	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Plusieurs examens (M1, M2, M3...)	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Participation des fonds paritaires cantonaux / nationaux						
Remboursement, taxe de cours	100%	Non	100%	3'900.00 ³	1'000.00 ⁴	Non
Remboursement perte salaire	80%	Non	80%	Non	Non	1'580.00 ⁶
Indemnité repas	20.00	Non	20.00	Non	Non	Non
Indemnité de déplacement	Billet train ¹	Non	Billet train ¹	Non	Non	Non

Précisions et explications :

Les prix présentés dans ce tableau concernent les membres des six fédérations cantonales. Dans certains cantons, des tarifs bien plus élevés sont facturés aux non-membres.

¹ Prix du billet 1/2 tarif.

² 3 jours de théorie + 1 jour d'examen permettent d'obtenir le permis M2 et M3.

Pour les autres permis, c'est également une formation complémentaire de 3 jours et 1 jour d'examen. L'examen pratique, seul, coûte 600 francs.

³ Pour la totalité de la formation, mais uniquement pour les entreprises cotisantes au FONSOPAR.

⁴ Conditions : avoir suivi les cours et réussi l'examen.

⁵ La formation est répartie sur 7 jours et 2 samedis matin.

⁶ Une indemnisation est versée à raison de 150 francs par jour et de 40 francs par samedi matin pour les entreprises cotisantes à la Caisse Sociale Professionnelle (CSP).

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS



MACHINISTES... 213 RÉUSSITES!

En 2015, deux cours de base et de perfectionnement professionnel (61 candidats) ont eu lieu; le troisième, pourtant organisé, a dû être annulé à cause d'un manque de participants. Par ailleurs, les deux sessions d'examens prévues, ainsi que plusieurs journées d'examens spécifiques furent nécessaires afin de répondre à toutes les demandes de formation.

Il restait à la fin de l'année écoulée quelque 130 examens à organiser pour donner une suite positive aux demandes de permis provisoires. Les catégories concernées sont principalement les bulldozers, les dumpers et les rouleaux.

GRUTIERES... 18 NOUVEAUX PERMIS!

Les examens de pratique ont eu lieu le samedi 31 octobre sur le chantier PACI SA, de l'Helvétie pour la catégorie B et au dépôt de l'entreprise MGO Réalisations à La Chaux-de-Fonds pour la catégorie A.

A noter que deux personnes, en échec en 2014, ont choisi de se représenter en 2015; une seule a réussi les examens.

CONDUCTEURS D'ÉLEVATEURS... 14 NOUVEAUX PERMIS!

Un cours de caristes a été organisé en 2015. En les murs de la HG Commerciale à Cortaillod ainsi qu'au CPMB à Colombier, 15 travailleurs au total ont suivi les

deux samedis de formation et passé les épreuves d'examens.

Au final, 14 personnes ont reçu le permis de cariste délivré par l'Association suisse de formation en logistique (ASFL).

ARTICLE 32 – 22 CANDIDATS

La volée 2013-2015 s'est terminée en juin par les examens de CFC. Les 22 candidats (10 constructeurs de voies de communication et 12 maçons) inscrits aux examens ont tous réussi leurs examens et obtenu leur CFC. Félicitations.

CONCOURS ROMAND DE LA MAÇONNERIE

Après sa troisième place aux éliminatoires romandes du mois de

EXAMENS MACHINISTES 2015

Lors de ces journées, 213 collaborateurs des entreprises ont obtenu leur sésame dans les catégories suivantes :

Catégories	Réussites	Echecs
M2 Pelle retro	48	4
M3 Chargeuse	60	7
M4 Pelles araignées	7	3
M6 Rouleau	28	3
M7 Dumper	59	4
M7 Pelle à câble	1	0
M7 Trancheuse	10	1

EVOLUTION DES EXAMENS

	Machinistes	Grutiers	Caristes	Totaux
2008	28	11	12	51
2009	34	13	27	74
2010	77	17	16	110
2011	129	15	16	160
2012	137	13	15	165
2013	156	23	30	209
2014	189	20	16	225
2015	213	18	14	245

LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS

126 VISITES DE CHANTIERS

En 2015, au nom de la Commission paritaire, pas moins de 126 visites de chantiers ont été effectuées aux quatre coins du canton par M. Yann Maillet, ingénieur sécurité au sein de la FNE. Tout comme en 2014, pas de chambardement notoire. Sur les chantiers, de manière générale, les bonnes pratiques sont plus nombreuses que les négligences et autres infractions.

FORMATION EDEX

L'année écoulée, 29 personnes ont suivi le cours EDEX du 12 février. Le programme était le suivant :

- Nouveautés et précisions : bâtiments, routes et génie civil.
 - Amiante dans le gros œuvre.
 - Coffrages : document méthodologique pour réduire les risques de chute de hauteur.
 - BST-INFO 55 sur les travaux routiers.
 - Situation au sujet des attaches rapides
 - Tronçonneuse
 - Planification : réception des mesures propres au chantier
 - Divers : évolution de la formation d'un PERCO
 - Sondage Formations
 - Développement durable : manuel « L'environnement sur mon chantier ».
 - LC Déchets (contrats, ME, déconstruction).
- Un même cours EDEX a eu lieu le 9 février 2016.

COURS 1^{ER} SECOURS

Un cours de 1er secours a été proposé en 2015. Au total, 16 personnes ont reçu leur attestation. Un cours a réuni 24 personnes au mois de février 2016.

PASEC

Le parcours-sécurité (PASEC) est bientôt disponible. D'ici aux vacances estivales 2016, nous pourrons organiser les visites et enregistrer vos inscriptions. Il sera flambant neuf, érigé au sud-est de la nouvelle halle réservée aux métiers du génie civil à Colombier !

PRÉSENTATION DE THÈMES LIÉS À LA SÉCURITÉ

En 2015, la Commission paritaire de la sécurité a organisé deux conférences sur des thèmes liés à la sécurité. La première s'est tenue le 5 mai; elle a permis à 40 personnes de rafraîchir leurs connaissances sur « la signalisation routière ». La seconde a eu lieu au mois de novembre; 41 personnes ont pu prendre connaissance des recommandations de la police cantonale sur la sécurité lors des transports et l'utilisation de machines sur la route.

En 2016, deux autres séances seront organisées au printemps et en automne.

novembre, et ses septième et sixième places aux éliminatoires suisses de Bâle et de Martigny, M. Simon Jacot-Descombes (photo) de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA, s'est qualifié pour la finale suisse, prochaine étape qui aura lieu à Zurich en automne prochain. Relevons encore que lors de ces quatre dernières éditions, les poulains de M. T. Tardin, enseignant au CPMB, ont réussi à se qualifier trois fois pour les finales ! Bravo pour ces magnifiques prestations.



Simon Jacot-Descombes

EXAMENS GRUTIERS 2015

Les candidats ont été évalués dans les catégories suivantes

Catégories	Réussites	Echecs
Cat A	7	2
Cat B	11	6

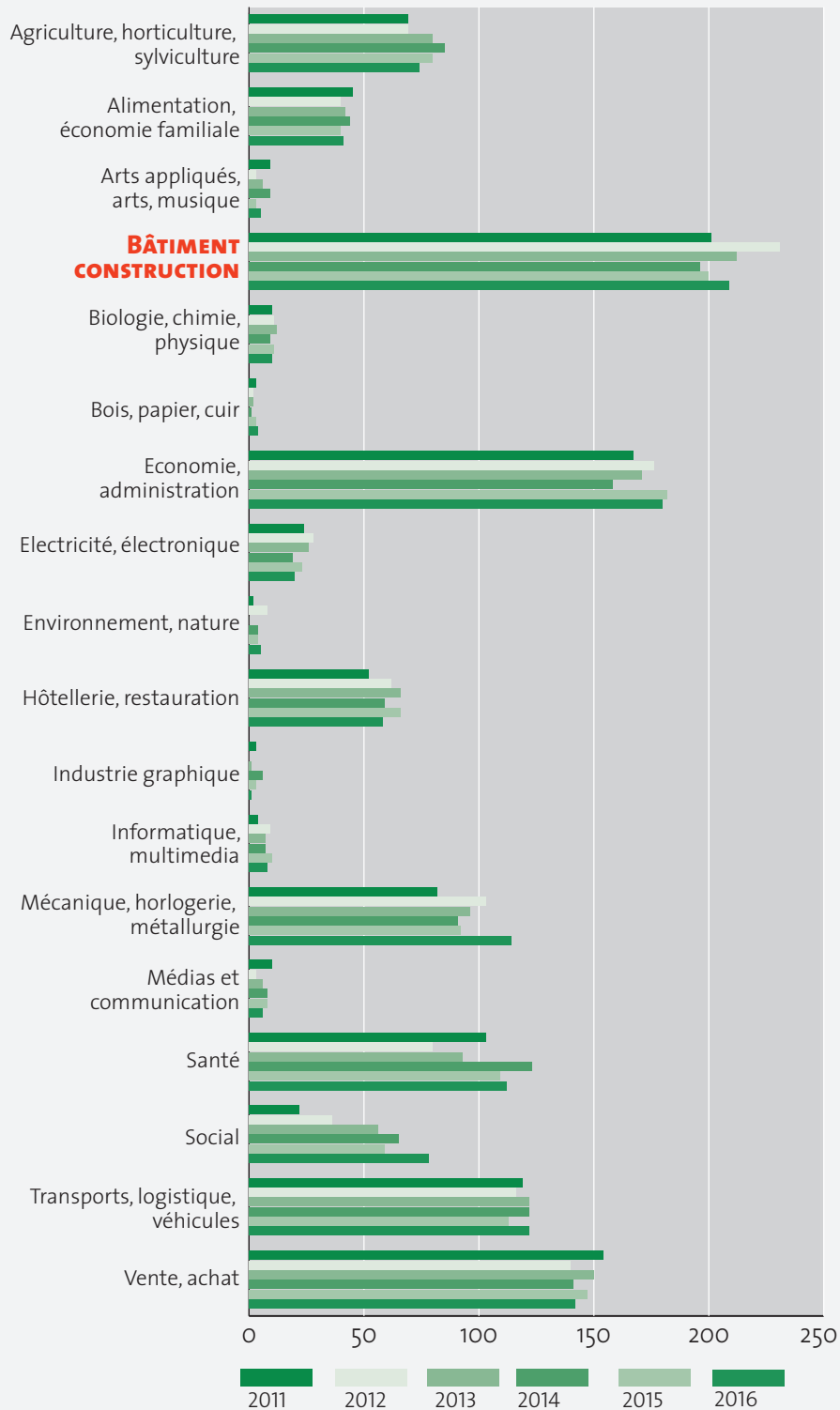
FIERTÉ DE LA FNE

NOUS OFFRONS BEAUCOUP DE PLACES AUX JEUNES CHAQUE ANNÉE !



LA FÉDÉRATION EST FIÈRE DE SES ENTREPRISES MEMBRES QUI FORMENT ANNÉE APRÈS ANNÉE LEUR RELÈVE ET ASSURENT AINSI UN AVENIR À LEURS AFFAIRES.

Le tableau prouve que dans nos métiers nous offrons beaucoup de places pour l'apprentissage dual. La statistique confirme aussi notre engagement durable puisque depuis 2011 nous versons en tête dans ce domaine. Nous espérons que l'effort se poursuivra. Former les cadres et les patrons de demain : ce n'est pas seulement un vœu, c'est une obligation !



APPRENTISSAGE DUAL DANS LE CANTON

+10 % EN SEPT ANS !



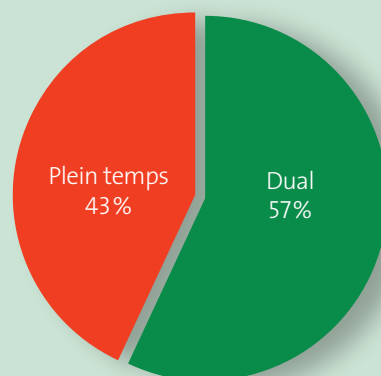
**PERSONNE NE L'IGNORE PLUS :
LE CONSEIL D'ÉTAT MET LE PAQUET POUR
ENCOURAGER L'APPRENTISSAGE DUAL ET
DIMINUER AINSI LES FORTS COÛTS DES
ÉCOLES DES MÉTIERS À PLEIN TEMPS.**

Les deux « fromages » publiés ici prouvent que, petit à petit, l'évolution est positive : 67,3 % des élèves neuchâtelois suivent désormais une voie duale contre 57 % en 2008. Ces bons

résultats sont aussi le fait des priorités des entrepreneurs neuchâtelois qui, dans le domaine du bâtiment, montrent l'exemple chaque année.

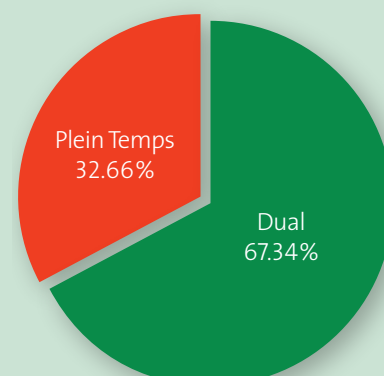
ÉVOLUTION DUAL/PLEIN TEMPS

objectif du CE : passer de 57 à 80 % en 2017



EN 2008

57% des élèves suivaient une formation duale dans les écoles neuchâteloises



EN 2015

67,3% (65,3 % en 2014) des élèves suivent une formation duale dans les écoles neuchâteloises

FONDS DE SECOURS HIVERNAL INTERNEB PLUS D'UN MILLION DE FRANCS DE PRESTATIONS : RECORD ABSOLU !



DEPUIS 1999, DATE DE LA CRÉATION DU FONDS DE SECOURS HIVERNAL INTERNEB, NOUS N'AVIONS JAMAIS CONNU PAREILLE SITUATION ! EN EFFET, AU COURS DE LA SAISON 2015/2016 QUI S'ACHÈVE, NOUS AVONS GÉRÉ ET VERSÉ POUR PLUS D'UN MILLION DE FRANCS DE PRESTATIONS AUX ENTREPRISES, RESPECTIVEMENT À LEURS TRAVAILLEURS.

Nous avons ainsi répondu au paradoxe neuchâtelois, politique, climatique et économique : les entreprises répondent aux soumissions entre février et mars, puis commencent à travailler, pour le génie civil en tous les cas, au mois d'avril... seulement !

Inutile d'ajouter que nous recherchons de manière constante à modifier cette logique presque étatique afin de pouvoir bientôt planifier des travaux douze mois sur douze dans notre canton ! Pour mémoire, les entreprises ont aujourd'hui treize mois de charges et dix mois de boulot ! Un tel déséquilibre a des conséquences non seulement sur le recours au Fonds de secours hivernal, mais encore sur les prix du marché, la solidarité et la

durabilité de l'emploi. La saison InterNeb 2015/2016 a connu deux périodes :

- Une ouverture entre le 15 novembre et le 31 décembre,
- Une ouverture entre le 1^{er} janvier et le 15 avril.

Au terme d'une analyse, un constat s'impose : l'ouverture précoce d'InterNeb au mois de novembre est pour l'heure inadéquate. Le travail administratif coûte plus cher que le nombre total de prestations servies !

Avec notre partenaire Unia, nous allons lancer quelques pistes de réflexion cette année encore. Le Fonds de secours hivernal n'est bien sûr pas sans fond ! Des mesures correctrices devront être prises et admises afin de conserver intactes quelques réserves. Au début de la saison InterNeb 2015/2016, la fortune du Fonds s'élevait à quelque 1,8 million de francs. Par année, les cotisations atteignent le montant de 600'000 francs.

POUR L'ESSENTIEL, VOICI QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON ÉCOULÉE...

- 15** Le nombre d'entreprises qui ont eu recours aux prestations InterNeb entre les mois de novembre 2015 et d'avril 2016.
- 43** Le nombre de jours d'ouverture d'InterNeb aux mois de novembre et décembre 2015.
- 17'861.55** En francs, le coût des prestations InterNeb pour les mois de novembre et de décembre 2015 servies à **deux entreprises**.
- 72** Le nombre de jours d'ouverture d'InterNeb entre janvier et avril 2016.
- 1'145'747.55** En francs, le coût des prestations InterNeb pour les mois de janvier, de février, de mars et d'avril 2016 servies à **quatorze entreprises**.

LES PRESTATIONS PAYÉES DE 2004 À 2016

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL
583'610	725'065	355'295	383'345	568'687	313'837	222'541	36'346	203'980	201'690	186'376	319'332	1'160'000	5'260'104

FONDATION POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DU CPMB

DU 2 JUILLET 2012 AU 31 DÉCEMBRE 2015 :

MISSION ACCOMPLIE ET DÉFI RELEVÉ !



VOILÀ, C'EST FINI OU PRESQUE.

La Fondation pour la rénovation des bâtiments du CPMB tire aujourd'hui un premier bilan après quarante mois de travail sur le site professionnel de Colombier :

- **BUDGET** Nous avons 31,8 millions de francs à disposition. Nous bouclons les comptes avec une dépense totale de 31'600'000 francs.
- **VALEURS AJOUTÉES** Nous avons dépassé le cadre du seul cahier des charges mis à notre disposition par le Grand Conseil lors de la votation du budget de 31,8 millions de francs au mois de janvier 2011. En effet, nous avons réalisé des travaux non prévus et des améliorations constantes pour les utilisateurs de l'ordre de quelque deux millions de francs.
- **ENTREPRISES** Nous avons recouru à 49 entreprises pour rénover le CPMB. Toutes neuchâteloises, à trois exceptions près.
- **DÉLAIS** Nous avons accompli notre mission dans les temps. Une exception : nous sommes en train de réaliser les travaux d'extension du couvert à camions, au sud de la halle aux maçons. Une valeur de plus que nous englobons dans le budget alloué, sans problème aucun.
- **INAUGURATION** Nous avons marqué la fin des travaux de rénovation par une manifestation symbolique. Elle

Associations	Secteurs	Contrats signés en francs	Adjudicataires
FNE	Gros œuvre	4'662'031.-	11 entreprises
SUISSETEC	CVS	2'775'616.-	7 entreprises
UNCM	Const. Métal.	3'696'997.-	4 entreprises
ANEPP	Peinture	918'241.-	9 entreprises
ANM	Menuiserie	2'058'995.-	6 entreprises
ACNIE	Electricité	3'511'707.-	9 entreprises
ANTV	Techniverriers	490'445.-	3 entreprises
TOTAUX		18'114'032.-	49 entreprises

a eu lieu le 16 décembre 2015. En présence de deux cents invités. Un souvenir inoubliable. Avec un livre à la clé, à disposition sur demande auprès du secrétariat de la FNE.

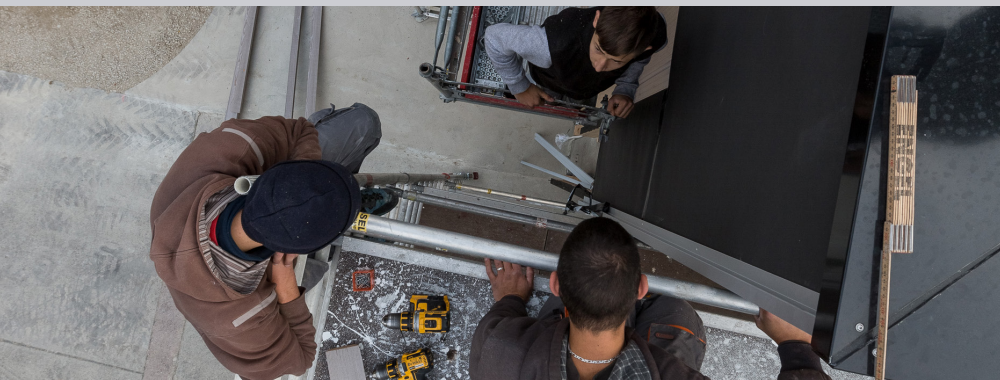
- **REMERCIEMENTS** Nous offrons toute notre gratitude aux mandataires réunis à l'enseigne du Pool Le Joran. Ils ont tenu les rênes de la rénovation avec tact, clairvoyance et compétences. De grands bonshommes avec une mentalité d'écureuil ! Bravo.
- **PARTENARIATS** Personne n'ignore plus que la rénovation du CPMB est le fruit d'un partenariat public et privé. D'un côté l'Etat, de l'autre les entreprises du gros œuvre et du second œuvre neuchâtelois toutes réunies sous le toit patronal faitier du Bureau Neuchâtelois des Métiers du Bâtiment (BNMB). L'engagement patronal fut total : du début à la fin

des chantiers, ce sont les entreprises, respectivement les membres du BNMB qui ont assumé les charges financières de l'emprunt fixé à 31,8 millions en 2011. Dès le 1^{er} janvier 2016 et jusqu'en 2041, il appartient à l'Etat de prendre le relais et d'assumer les charges d'intérêts et d'amortissement, conformément au contrat de bail passé entre les partenaires.

- **CCAP + RETRAITES POPULAIRES** Le partenariat public/privé pour rénover le CPMB a trouvé deux piliers solides et durables : la CCAP de Neuchâtel et les Retraites Populaires Vaudoises, de Lausanne. Ce sont ces deux institutions qui ont prêté les fonds pour entreprendre tous les travaux et permettre aux partenaires de mener à terme tous leurs engagements. Nous leur tirons un grand coup de chapeau.

LES CHANTIERS SOUS LA LOUPE DES CONTRÔLEURS

LES INFRACTIONS AUGMENTENT !



LE CONSTAT EST CLAIR : LE NOMBRE D'INFRACTIONS DIVERSES A AUGMENTÉ EN 2015. LES PRÉSENTATIONS GRAPHIQUES CI-CONTRE INDIQUENT L'ÉVOLUTION. IL FAUT RÉAGIR.

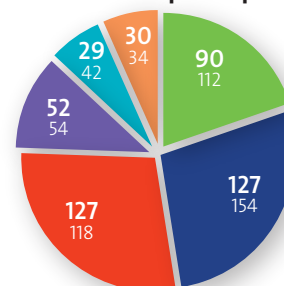
Dans cette perspective, les Commissions paritaires des métiers du bâtiment ont choisi de renforcer l'équipe des contrôleurs de chantiers, de faire passer la dotation de personnel de 1,6 à 2,6 postes. A compter de la rentrée estivale 2016, il y aura donc trois personnes au lieu de deux pour lutter

contre tout type de travail illicite. Il est évident que le nombre d'inspecteurs ne sera jamais assez important pour combattre les fléaux principaux, en l'occurrence le travail au noir et le dumping salarial ! C'est pour cela que nous allons passer des accords avec l'Etat et développer d'autres collaborations. L'actuel Gouvernement neuchâtelois est sensible aux problèmes rencontrés sur le terrain quotidien et ses services complètement tournés vers un partenariat bienvenu.

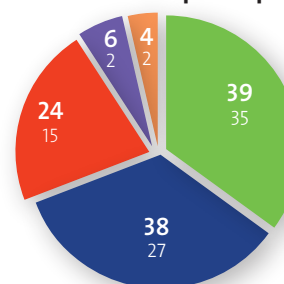
EN RACCOURCI, VOICI L'ESSENTIEL À RETENIR ...

- 455** Le nombre de contrôles effectués sur le terrain en 2015 par nos deux inspecteurs, payés par les Commissions paritaires des métiers du bâtiment (gros œuvre et second œuvre réunis).
- 780** Le nombre de personnes contrôlées en 2015 (gros œuvre et second œuvre).
- 111** Le nombre d'entreprises à commettre des infractions en tous genres (gros œuvre et second œuvre).
- 203** Le nombre de travailleurs touchés par les diverses violations aux conventions collectives (gros œuvre et second œuvre).
- 90** Le nombre d'entreprises contrôlées, régies par la Convention nationale (CN)
- 193** Le nombre de travailleurs de la CN contrôlés
- 39** Le nombre d'entreprises soumises à la CN et qui ont commis des infractions en 2015
- 83** Le nombre de travailleurs touchés par les diverses violations à la CN.

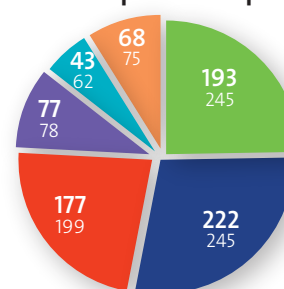
Contrôles d'entreprises par CCT



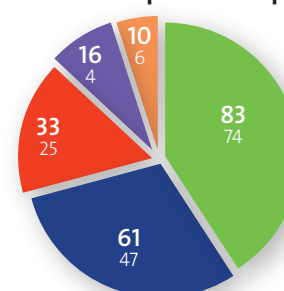
Infractions d'entreprises par CCT



Contrôles de personnes par CCT



Infractions des personnes par CCT



Les métiers

- Gros œuvre
- Technique du Bâtiment
- Plâtrier peintre
- Electricité
- Menuisiers
- Construction Métallique

VIOLATION DE LA CN EN SUISSE

LES COUPABLES SONT MAJORITAIRES !

SI DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL LES INFRACTIONS AUX DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES NE SONT PAS ENCORE LÉGION, AU PLAN SUISSE EN REVANCHE LE BILAN 2015 EST ASSEZ CATASTROPHIQUE.

Le tableau ci-après montre l'ampleur des dégâts. Par exemple, 10'130 personnes contrôlées en 2015 par les Commissions paritaires dans les 26 cantons suisses et 56 % de coupables ! Ces chiffres sont véridiques. Ils sont répertoriés informatiquement par chaque commission paritaire et

reportés dans la banque de données de la Commission Paritaire Suisse du secteur principal de la construction. Ils sont publiés par le SECO. Il est donc grand temps d'empoigner le problème avec beaucoup plus de force.

	Total contrôles				Aucune infraction				Infractions			
	2014		2015		2014		2015		2014		2015	
	ENTREPRISES	PERSONNES	ENTREPRISES	PERSONNES	PERSONNES	EN %	PERSONNES	EN %	PERSONNES	EN %	PERSONNES	EN %
Contrôles entreprises suisses	986	7'619	1'042	10'130	4'063	53,3%	4'457	44,0%	3'556	46,7%	5'673	56,0%
Contrôles entreprises suisses membres	14	564	105	1'764	262	46,5%	957	54,3%	302	53,5%	807	45,7%
Contrôles entreprises suisses non membres	972	7'055	937	8'366	3'801	53,9%	3'500	41,8%	3'254	46,1%	4'866	58,2%
Location de services	57	679	143	1'475	323	47,6%	914	62,0%	356	52,5%	561	38,0%
Entreprises détachant des travail.	405	1'285	649	1'949	804	62,6%	1'211	62,1%	481	37,4%	738	37,9%
Indépendants Loi sur les travailleurs détachés	0	143	0	171	134	93,7%	1520	88,9%	9	6,3%	19	11,1%

1865-2015

L'ENTREPRISE MAULINI CONSTRUCTION SA FÊTE 150 PRINTEMPS !

Extraordinaire soirée d'anniversaire le 28 novembre 2015 à Travers! La famille Maulini y fêtait ses 150 printemps dans un bonheur, une joie et une ambiance du tonnerre. L'entreprise Maulini? Ce sont des liens de sang, durables, reliés par l'amour du métier, le respect des travailleurs et la recherche de la perfection professionnelle. L'entreprise Maulini? Elle est née l'année où Travers a brûlé, fondée par Joseph Maulini, tailleur de pierres, 29 ans à l'époque, originaire de Pettenasco dans le district italien d'Ortanovarese. Ce Joseph-là a eu neuf enfants: de quoi comprendre la saga familiale des Maulini depuis 150 ans... Aujourd'hui, un nouvel homme fort, jeune et vigoureux, a repris les rênes de la société: Kevin Gerster, maçon de profession, qu'on aperçoit à gauche, en blanc sur la photographie. Longue vie, la FNE vous accompagnera toujours, comme elle le fait depuis 1995 avec admiration.



GROUPE RÉGIONAL DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES UN HOMMAGE À DEUX BELLES PERSONNES

AU MOIS DE JUIN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE, LES MEMBRES DU GROUPE RÉGIONAL DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES DE LA FNE ONT TENU UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UN PEU PARTICULIÈRE, PLACÉE SOUS LE DOUBLE SIGNE DE L'ÉMOTION ET DE LA RECONNAISSANCE.

En effet, une page s'est tournée là-haut! Jean Marie Meroni et Marie-José Gogniat ont tiré leur révérence après des lustres de travail bénévole.

L'ami Jean Marie a débuté son parcours associatif en qualité de trésorier du Groupe régional au siècle passé, en 1981, avant d'en reprendre les rênes en 1990. En 2001, après la fusion des deux groupes régionaux du Haut en un, il devint le premier président de l'actuel Groupe régional des Montagnes neuchâtelaises. Bilan d'un sacerdoce exceptionnel: 34 ans de collaboration pour la FNE du Haut alors que dans le même temps et pour la FNE de tout le canton il siège au Comité depuis 1989! L'homme a reçu un tonnerre d'applaudissements.

Dans la foulée des remerciements, les membres du Groupe régional des Montagnes neuchâtelaises ont réservé une standing ovation à Mme Marie-José Gogniat, de l'entreprise Franchini SA du Locle. Cette grande dame a tenu la bourse des entrepreneurs 25 ans durant, soit depuis 1990! Bravo, chapeau bas.

A l'issue de cette assemblée, les entrepreneurs ont embarqué à bord d'un bateau pour une balade et un repas au fil du Doubs.



A l'heure de l'embarquement – Magnifique photographie avec tous les membres ou presque du Groupe régional des Montagnes neuchâtelaises. Au premier plan, tout à gauche, on aperçoit Mme Marie-José Gogniat, honorée. Juste derrière, à côté de son épouse, Jean Marie Meroni, incontournable Monsieur Formation professionnelle de la FNE. Plus haut à droite, on reconnaît Olivier Haussener, président cantonal de la FNE, lequel n'a pas caché sa reconnaissance à l'égard de ces deux belles personnes.

COMPTES ANNUELS 2015

BILAN

En CHF	31.12.2015	31.12.2014
ACTIF	1'666'434.46	881'663.73
Trésorerie	482'959.32	595'805.04
Créances pour ventes et prestations	314'110.90	147'473.80
Titres et prêts	11'127.09	11'115.14
Actifs de régularisation	2'737.15	1'269.75
Mobilier	5'500.00	1'000.00
Immeuble BNMB	1'150'000.00	0.00
Prêt immeuble BNMB	0.00	125'000.00
Part immeuble BNMB	0.00	225'000.00
Fonds d'amortissement - immeuble BNMB	-300'000.00	-225'000.00
PASSIF	1'666'434.46	881'663.73
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	0.00	6'461.60
Dettes à court terme portant intérêt	27'600.00	0.00
Passifs de régularisation	198'614.90	317'647.95
Dettes à long terme portant intérêt	878'600.00	0.00
Provisions Capacité 2016	30'000.00	30'000.00
Capital	531'619.56	527'554.18

COMPTE D'EXPLOITATION

En CHF	BUDGET 2016	COMPTES 2015	BUDGET 2015	COMPTES 2014
PRODUITS	763'500.00	830'025.00	763'000.00	750'923.75
Cotisations	463'000.00	494'691.90	450'000.00	467'588.90
Vente tarifs	500.00	5'770.00	5'000.00	350.00
Indemnités, mandats paritaires	295'000.00	319'587.10	300'000.00	277'984.85
Dons (formation professionnelle, concours,...)	4'000.00	8'000.00	5'000.00	5'000.00
Recettes diverses	1'000.00	1'976.00	3'000.00	0.00
CHARGES	-729'500.00	-718'134.80	-607'000.00	-715'586.03
Charges de personnel	-510'000.00	-502'206.85	-400'000.00	-480'463.24
Séances et délégations	-130'000.00	-139'223.50	-100'000.00	-90'678.01
Formation professionnelle	-20'000.00	-10'205.15	-5'000.00	-4'782.40
Promotions	-10'000.00	-7'437.40	-20'000.00	-35'445.00
Locaux	-24'500.00	-24'000.00	0.00	-51'979.15
Frais généraux	-35'000.00	-35'061.90	-82'000.00	-52'238.23
EXPLOITATION IMMEUBLE (DÈS 01.07.2014)	31'500.00	-25'907.45	7'000.00	-35'041.70
Loyers encaissés	107'000.00	106'996.00	86'000.00	21'796.00
Charges d'exploitation	-52'000.00	-109'633.25	-79'000.00	-56'837.70
Intérêts hypothécaires	-23'500.00	-23'270.20	0.00	0.00
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (EBITDA)	65'500.00	85'982.75	163'000.00	296.02
AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IMPÔTS	-43'000.00	-81'917.37	6'500.00	4'021.65
Amortissements mobilier	-5'000.00	-4'323.20	-2'000.00	-1'000.00
Amortissements immeuble	-25'000.00	-75'000.00	0.00	0.00
Dotation provision Capacité	-10'000.00	0.00	-10'000.00	-13'605.10
Charges et produits financiers	0.00	40.78	1'500.00	1'670.90
Charges et produits exceptionnels	0.00	0.00	19'000.00	19'095.80
Impôts directs	-3'000.00	-2'634.95	-2'000.00	-2'139.95
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	22'500.00	4'065.38	169'500.00	4'317.67

A VOTRE SERVICE!

ORGANIGRAMME
AU 31 DÉCEMBRE 2015

NOTRE FÉDÉRATION COMPTE 70 MEMBRES.

SUR LE PLAN DES AFFAIRES, CES MÊMES MEMBRES COUVRENT ENVIRON LE 90 % DU MARCHÉ NEUCHÂTELOIS DE LA CONSTRUCTION ET DU GÉNIE CIVIL.

COMITÉ DE LA FÉDÉRATION

Président	O. Haussener
Vice-président	J. M. Meroni
Membres	P.-Ph. Freitag Ch. Guinchard U. Hübscher J.-L. Pagani P. Pedimina T. Rossetti X. Roulet

SECRETARIAT

Secrétaire général	J.-C. Baudoin
Responsable de l'office technique	Y. Maillet
Collaboratrice	M. Donzé

TOUJOURS PLUS DE MEMBRES ZÉRO DÉMISSION DEUX ADMISSIONS

La Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs souhaite la plus cordiale des bienvenues à deux nouveaux membres :

- **TPA SA**, de Coffrane
- **Zuttion Construction SA**, de Neuchâtel.

Au total, septante entreprises sont maintenant membres de la FNE; elles couvrent ensemble près de 90% du marché neuchâtelois de la construction et du génie civil.

NOUVEAUX MEMBRES VÉTÉRANS

Le 4 juin écoulé, lors de l'Assemblée générale, deux hommes connus comme le loup blanc dans la construction neuchâteloise et bien au-delà, ont reçu leur diplôme de membres vétérans de la Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs.

Félicitations appuyées à Paul (à gauche) et Adriano Stoppa. Deux frères, deux grands bonshommes des métiers du bâtiment.



UNE INCROYABLE ANNÉE!

L'année 2015? Elle sera dans toutes les mémoires! Il n'y a que des +++

- + de travail pour la formation professionnelle et l'organisation des examens
- + de prestations et de gestion dans le cadre du Fonds de secours hivernal
- + de responsabilités et d'engagement avec l'achat et la maintenance du bâtiment de la FNE à Colombier
- + de boulot paritaire avec la négociation aujourd'hui aboutie de l'Avenant neuchâtelois à la Convention nationale du secteur principal de la construction

- + de prestations administratives et comptables pour la gestion de la fin des travaux de rénovation du CPMB à Colombier

Mais...

- + de plaisir encore à remercier vivement Mme Monique Donzé et M. Yann Maillet de leur belle collaboration. La « maison FNE », c'est la leur. Gratitude et reconnaissance absolue de leur engagement sans faille.



FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS

Longues-Raies 13 - 2013 Colombier
Tél. 032 843 41 30 - Fax 032 843 41 31

info@fne.ch
www.fne.ch